Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260618-CNE18062609B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 18 juin 2026

Date de convocation :	10 juin 2026	Conseillers en exercice :	23
Date d'affichage :	10 juin 2026	Conseillers présents :	20
		Conseillers votants :	23

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le dix juin deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Sylvain GUEDAS, Mme Sylvie BENNEKA, M. Augustin PAULAY, Mme Françoise HEBEL, M. Patrick MONNEREAU M. Christian TREMANT, Mme Marie-Pierre SANTERRE, M. Rémi MATHURIN, M. Réda OUKRINE, Mme Patricia TALIO, M. Jean-Marc NOEL, Mme Nathalie BANCEL, Mme Stéphanie LA MANNA, M. Morgan JOANNIC, Mme Camille LE PAGE, M. Jacky NAULIN, Mme Alexandra CONTRATTI, Mme Lise CRONIER.

Étaient absents excusés :
M. Jean-Pierre ZUCCHI a donné pouvoir à M. Denis LE RALLE.
Mme Rachelle HILLAIREAU a donné pouvoir à Mme Annie DRENO.
Mme Marie CATREVAUX a donné pouvoir à M. Sylvain GUEDAS.

Mme Françoise HEBEL a été élue secrétaire de séance.

- **Avancement de grade – création et suppression de postes – CNE180626-09**

Au vu des propositions d'avancement de grade pour l'année 2026, M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'adapter le tableau des effectifs en procédant à la création - suppression de postes.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de créer :
- un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe,
- un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe,
- un poste d'agent de maîtrise principal.

et de supprimer, après avancement des agents concernés, les postes suivants :
- un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe,
- un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe,
- un poste d'agent de maîtrise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- approuve la proposition de création et de suppression de postes telle que ci-avant présentée et la modification correspondante du tableau des effectifs.
- décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 22 juin 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE